

# AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

**Jeudi 29 avril 2021**

**En visioconférence**

**DESTINATAIRES : Aux membres du SEOM**  
**EXPÉDITRICE : Mélanie Hubert, présidente**

Pierrefonds, le 21 avril 2021

Comme vous le savez sans doute, les négociations nationales ont connu un important développement la semaine dernière. Le Conseil fédératif de négociation a déterminé que des avancées significatives sur la base de nos demandes syndicales nous permettent de conclure à une entente de principe que nous souhaitons soumettre aux assemblées générales.

Le Conseil d'administration (CA) vous convoque à une assemblée générale (AG) extraordinaire virtuelle qui sera exclusivement dédiée au projet d'entente. Ce sont les membres qui détermineront si les progrès observés aux tables sont suffisants pour convenir de la signature de cette dernière. Bien que nous tenterons de faire des présentations concises et claires, nous vous prions de prévoir que la rencontre pourrait se prolonger, selon le nombre d'interventions effectuées par les membres.

Étant donné que la tenue d'une rencontre virtuelle entraîne des contraintes particulières pour l'inscription, nous vous demandons de respecter les consignes spécifiées dans la section « inscription ». Ceci garantira l'admission rapide des membres et la vérification de l'identité des personnes présentes.

## Projet d'ordre du jour

- > Mot d'ouverture
- > Nomination des présidences d'assemblée et règles de procédures
- > Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 29 avril 2021

### AFFAIRES NATIONALES

- > Entente de principe (vote secret)
- > Mot de clôture et levée de l'assemblée générale

***Participez en grand nombre, car la décision que nous devons prendre pourrait déterminer nos conditions de travail et d'exercice jusqu'au printemps 2023 !***

## CONSIDÉRATIONS TECHNOLOGIQUES

L'AG devra se prononcer par vote secret sur le contenu de l'entente. Prenez note que nous utiliserons le module « sondage » de l'application Zoom Webinaire. Pour éviter les difficultés, assurez-vous d'**installer l'application Zoom** sur votre ordinateur ainsi que la plus récente **mise à jour**. Afin de garantir un bon fonctionnement pour le vote, nous vous recommandons de ne pas utiliser votre cellulaire pour participer.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

---

### CONSIGNES SUPPLÉMENTAIRES LIÉES À L'UTILISATION D'UN WEBINAIRE ET DU VOTE SECRET

- **Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le mercredi 28 avril à midi.**
- Votre statut de membre sera vérifié par le personnel du SEOM. L'assemblée générale étant réservée aux membres en règle, nous pourrions vous demander de remplir un formulaire d'adhésion.
- Un lien personnalisé et à usage unique vous sera envoyé pour participer à la rencontre lorsque votre statut de membre sera confirmé. Vous ne pourrez pas transférer ce lien à une ou un collègue.
- Toute inscription acheminée au-delà de la date limite sera traitée dans la mesure du possible et pourrait occasionner des délais importants.

Confirmez votre présence au plus tard le **mercredi 28 avril à midi**  
avec votre adresse courriel personnelle.

| PREMIÈRE SESSION  | DEUXIÈME SESSION   |
|---|--|
| Exclusive aux membres de l'ÉDA et de la FP qui travaillent le soir  | Pour les membres qui travaillent le jour   |
| Lieu : Réunion virtuelle par Zoom<br>Heure : 11 h<br>Inscription : <a href="#">M'inscrire à la réunion de 11 h.</a> | Lieu : Réunion virtuelle par Zoom<br>Heure : 17 h<br>Inscription : <a href="#">M'inscrire à la réunion de 17 h</a> |

Le lien pour se connecter au webinaire et les documents requis pour participer à l'AG seront transmis le jour de l'AG par courriel à tous les membres inscrits.

Veillez noter que le lien électronique n'est pas transférable et que **l'inscription est obligatoire pour être admis à l'AG** ainsi que pour exercer son droit de vote. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.